

# L'Éducation nationale encourage le bridge en classe !

**Le bridge scolaire est né en 1989 à l'initiative d'un chercheur passionné, René Beurtey, aujourd'hui disparu. Près de 25 ans plus tard, une convention signée entre le Ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française de bridge vient officialiser le rôle de ce jeu dans la formation de l'esprit.**



*L'un des visuels de la campagne de communication de la FFB.*

Lors des premières actions du bridge vers les jeunes, le fer de lance de l'introduction du bridge dans les établissements scolaires avait un nom : le « mini-bridge ».

Cette méthode permettait aux scolaires de jouer très rapidement sans se préoccuper de la première phase d'une partie de bridge, les enchères, phase jugée rébarbative. Un échange d'informations, à haute voix, sur le nombre de points d'honneurs et la distribution des cartes, débouchait, grâce à une table de décision, sur la fixation du contrat à jouer, c'est-à-dire le nombre de levées à réaliser. Les enchères n'étaient enseignées que bien plus tard, lors des années de perfectionnement.

## Les débuts du bridge scolaire

Lors de cette première expérience, l'apprentissage du bridge est dispensé aux élèves en dehors des cours, la plupart du temps lors de la pause méridienne, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. Les initiateurs sont bénévoles, issus de stages de formation organisés chaque année par les comités régionaux de la Fédération française de bridge (FFB). Ils sont à peu près 1500 sur le terrain en 1994, répartis sur 500 établissements scolaires primaires et collèges. À raison de cinq à six mille élèves tous les ans, c'est plus de vingt mille scolaires qui ont été initiés au bout de quatre ans. La fédération crée alors le championnat de France scolaire, dont la finale nationale, qui se déroule à Paris, devient le point d'orgue de la saison. Cette finale prend en compte, naturellement, le nombre d'années de (mini-)bridge des paires.

Au début des années 2000, est créée la catégorie

des *cadets*, atteinte après deux ou trois ans de pratique. Un nouveau championnat annuel est créé pour cette nouvelle catégorie, championnat dont la finale nationale est, elle aussi, organisée à Paris en fin de saison.

Ce n'est qu'à l'âge de 18 ans (beaucoup plus tard que dans la majorité des sports) qu'un cadet devient junior.

## Les limites du périscolaire

La formation des scolaires par le minibrige montre ses limites quand on constate la difficulté des élèves à passer du minibrige au bridge réel. Les statistiques sont claires : la déperdition est très importante puisque 70 % des scolaires ne renouvellent pas leur licence.

En 2008, l'Université du bridge, ce département de la fédération qui encadre tout ce qui touche à l'enseignement de ce jeu, décide une nouvelle orientation pour les scolaires désormais appelés les « Espoirs du Bridge ». Le minibrige est considérablement réduit, ce qui permet d'aborder les notions simples d'enchères dès la première année, et d'avoir ainsi une vue globale du jeu. Un manuel d'initiation très ludique est mis à la disposition des initiateurs pour guider la découverte du bridge en première année, et un manuel de perfectionnement plus conséquent est rédigé pour les deuxièmes et troisièmes années de pratique du bridge.

Enfin, en 2011, l'enseignement scolaire est restructuré en quatre années (sur le modèle du collège) : un élève suit deux années comme « scolaire » avec initiateur, puis deux années comme « cadet », en liaison avec un club de bridge, sous la conduite d'un enseignant spécialisé. Des manuels sont conçus pour chacune de ces années.

Malgré les efforts très importants déployés, il faut reconnaître un bilan mitigé. Le nombre de scolaires stagne ou progresse très modestement. Les fourchettes horaires en dehors des cours n'incitent guère les jeunes (ou les empêchent) de participer aux activités bridgesques. Même si pour ces jeunes scolaires, on n'attend un retour vers le bridge que plusieurs années après, même si le but n'est en aucun cas de fabriquer des champions précoces (encore qu'un certain nombre de nos jeunes internationaux soient issus du bridge scolaire), il est clair qu'un nouvel élan serait le bienvenu.

### Rentrée 2013 : un nouvel élan

Ce nouvel élan pourrait bien être impulsé par la convention signée en septembre 2012 entre le Ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française de bridge, et dont une mise en œuvre est prévue dès cette rentrée.

Cette convention, valable un minimum de trois ans, affirme la volonté des partenaires de favoriser la pratique du bridge dans les écoles, collèges et lycées en l'utilisant comme support à l'enseignement – des mathématiques en particulier. La convention suggère aussi d'utiliser l'outil *bridge* pour favoriser la remédiation des élèves en difficulté. L'aspect ludique peut en effet permettre à un élève de dépasser ses blocages.

De plus, et c'est le détail qui change tout, l'enseignement peut être proposé dans le temps scolaire. Il peut aussi donner lieu à des activités périscolaires dans le cadre d'un projet d'établissement.

Le ministère reconnaît ainsi que l'introduction du bridge dans le cursus scolaire ne peut qu'être bénéfique pour la structuration de l'esprit et des facultés d'apprentissage des enfants et adolescents. Ce jeu permet de développer la réflexion et le raisonnement mathématique par toutes les opérations qu'il implique : calcul mental, déduction, mémorisation, esprit d'analyse et de synthèse, etc. Il est possible de traiter de nombreux thèmes mathématiques par l'intermédiaire d'exercices et activités tirés du contexte du bridge. C'est dans ce sens que Michel Gouy, IPR de mathématiques à Lille, a coordonné la rédaction d'un ouvrage à destination des enseignants, coédité par les Éditions POLE et par le CRDP de Lille, qui leur montrera, à partir d'activités simples, comment on peut développer l'esprit d'analyse des élèves (voir article en page 14).

L'axiome qui a conduit à son élaboration : il n'est nullement besoin d'être un bridgeur confirmé ni même bridgeur tout court pour enseigner à l'aide de l'outil bridge. Toutes les informations néces-

saires aux enseignants sont contenues dans les activités. Un chapitre introductif leur permet cependant de garder une longueur d'avance vis-à-vis de leurs élèves.

Une formation légère est cependant prévue pour les enseignants volontaires. Dans ce but, la Fédération a mis en place des formations de formateurs chargés à leur tour d'initier les

enseignants concernés. Une douzaine de comités pilotes (sur les 29 que compte la fédération) sont en charge de cette mise en place dès la rentrée scolaire, l'ensemble des comités devant être opérationnel la saison suivante.

Parallèlement à la formation des enseignants, les initiateurs traditionnels vont trouver une structure d'accueil plus favorable dans les établissements scolaires grâce à l'écoute des principaux et proviseurs mieux informés des vertus du bridge. Ils devraient ainsi obtenir des tranches horaires mieux adaptées à la pratique du bridge.

L'apport de la convention est donc considérable tant pour le système éducatif que pour le développement du bridge scolaire, la Fédération espérant ainsi atteindre l'effectif de 10 000 scolaires, le double d'aujourd'hui.

Et comme il n'est pas interdit de rêver, elle espère en atteindre un autre : le bridge comme option au baccalauréat. Ce n'est nullement utopique, les échecs le sont dans certaines académies.

P.S.

*Pierre Saguet est vice-président de la FFB chargé de l'université du bridge.*



### Si vous désirez proposer à vos élèves des activités autour du bridge

- Procurez-vous le livre « Les mathématiques du bridge » dont des extraits sont présentés en page suivante. Ce livre est disponible en librairie, auprès de la FFB (<http://www.ffbridge.com>), du Scéren et des Éditions POLE (voir page 27)
- Envoyez un mail à la FFB pour faire connaître votre intention. Une aide vous sera proposée (adressez votre mail à [frederic.lacroix@web.ffbridge.net](mailto:frederic.lacroix@web.ffbridge.net))
- Procurez-vous (c'est facultatif mais cela vous aidera) quelques-uns des ouvrages ou magazines de POLE qui vous permettront de mieux connaître ce jeu (voir page 27).